



Bénéficiaire des allocations pour un expatrier.

Par **Kenobi**, le **01/03/2010** à **05:12**

Bonjour,rrrnJ'aimerais travailler et résider aux États-Unis. Cependant, étant reconnue invalide à 80 % je bénéficie d'une allocation "Adulte Handicapé". Je voudrais savoir, si en allant vivre sur le sol américain avec le statut de résident permanent, je bénéficierai toujours de cette allocation ?rrrnJ'aurais aussi aimé savoir, si en abandonnant la nationalité française, pour une personne étant née sur le sol français et ayant vécu plusieurs années, est-il toujours possible de reprendre la nationalité à n'importe quel moment ?rrrnCordialement